

celui de briser le monopole de la Consumers Cordage Co.

La Réglementation du travail des enfants est une question mixte; elle concerne aussi bien la société en général, qui doit aide et protection aux plus faibles de ses membres, que la classe ouvrière où, le travail des enfants enlève quelquefois de l'emploi à des adultes. L'enfant à l'école, l'homme à l'atelier, voilà une formule qui est populaire chez les ouvriers. Dans notre état économique, la mise en pratique de cette formule est possible dans la plupart des cas et nous ne saurions voir d'un mauvais œil l'application stricte de lois intelligentes, tendant à laisser à l'enfant le temps de se développer, intellectuellement et physiquement, dans des conditions favorables avant de le lancer à corps perdu dans la lutte pour l'existence.

L'arbitrage obligatoire entre patrons et ouvriers mérite une étude spéciale que nous lui consacrerons dans un prochain numéro

AFFAIRES CIVIQUES.

Le projet d'une grande gare au carré Dalhousie, allant jusqu'à la rue Craig en nivelant le terrain entre la gare actuelle et la rue Craig, paraît impressionner un certain nombre d'échevins ainsi que plusieurs de nos confrères. Si l'on eût mis ce projet à exécution avant la création de la gare Windsor, il eût peut-être été possible d'empêcher le Pacifique de transporter à l'ouest le terminus réel de sa ligne transcontinentale, tandis que le terminus légal doit être au carré Dalhousie.

A l'heure qu'il est, il ne vient à cette gare de l'est que le trafic local de la rive nord depuis Québec jusqu'à Ottawa; si, cependant, malgré cela, l'espace manque à la Compagnie, l'agrandissement projeté est certainement acceptable et ne pourra que favoriser le commerce de l'est de la rue Craig. Mais comme cette amélioration se fera surtout dans l'intérêt de la compagnie du Pacifique, nous ne voyons pas bien pourquoi on voudrait en faire payer le coût par la ville.

La question du parc Bellerive intéresse surtout la partie est du quartier Ste Marie; beaucoup de citoyens croyaient que cette propriété avait été cédée, et non pas seulement louée pour 10 ans à la cité par le Grand Tronc, lors de l'arrangement par lequel la cité a fait remise au Grand Tronc des \$500,000 d'obligations qu'elle déte-

naît, et ils ont été surpris d'apprendre que le Pacifique, substitué aux droits du Grand Tronc, réclame aujourd'hui la possession de cette propriété. Est-ce qu'il n'y a rien là dessous?

Le conseil de ville en adoptant mardi, le rapport du comité des finances, a donné pouvoir à une compagnie représentée par les Messieurs Coates et Cie., mais dont on prétend que certains échevins sont actionnaires, de bouleverser de nouveau toutes les rues de notre ville pour la pose de conduites de gaz. La compétition est une bien belle chose et l'économie dans l'éclairage n'est pas à dédaigner; mais comme nous avons souffert depuis quatre ou cinq ans d'interruptions constantes de trafic dans nos principales rues pour le pavage, la construction des égouts, les travaux de la Cie des Tramways, etc., les commerçants dont la clientèle se trouve ainsi constamment détournée demanderaient à ce qu'on leur permette de jouir pendant quelques mois au moins, d'un accès facile à leurs magasins.

Comme il ne reste plus à considérer que les questions d'exécution, ne pourrait-on pas rechercher un moyen pour bouleverser le moins possible nos voies commerciales pour la canalisation de la nouvelle compagnie?

LA SITUATION DES BANQUES

Les chiffres de l'état de situation des banques au 31 août indiquent pour la première fois l'influence que la crise financière aux Etats-Unis a eue sur nos institutions de crédit et sur notre marché financier. Les dépôts du public dans les banques ont diminué, du 31 juillet au 31 août de près de \$5,000,000. Une partie considérable de ces retraits s'est produite, sans doute, dans les succursales que quelques-unes de nos banques ont aux Etats-Unis. La banque de Montréal, pour sa part, accuse une diminution de \$1,300,000; mais d'autres causes aussi y ont contribué, parmi lesquelles il faut tenir compte des pertes subies aux Etats-Unis par nos spéculateurs canadiens ainsi qu'autre côté de la médaille, des placements faits aux Etats-Unis, en ce temps de cherté de fonds, par nos capitalistes un peu aventureux.

Pour faire face à cette diminution de leur disponible, les banques ont rappelé des Etats-Unis \$2,000,000 et d'Angleterre \$500,000; elles ont

rappelé en outre \$1,000,000 de prêts à demande.

Leur encaisse or s'est augmentée pendant ce mois de \$1,000,000, ce qui indique qu'elles ont dû faire venir de l'or d'Angleterre—puisque, aux Etats-Unis, l'or était à une prime inabordable sauf pour les gens tout à fait obligés d'y avoir recours.

La circulation des banques, au 31 août était de \$ 33,328,967
Moins ce qui était dans la caisse des autres banques 6,519,972

Reste \$ 26,808,995
Les billets du gouvernement en circulation étaient de 19,172,100

\$ 45,981,095
Moins les billets du gouvernement faisant partie de la réserve des banques 12,749,809

Circulation réelle \$ 33,231,286

Pour garantir cette circulation de monnaie fiduciaire il y a en espèces d'or et d'argent :

Aux banques \$ 7,706,937
Au trésor 7,213,117

Total \$ 14,920,054

soit environ 45 p. c.

Les escomptes ont diminué de \$1,000,000; cependant nous ne croyons pas que les banques aient refusé un bon billet d'un client. On dit que, dans l'ouest, le taux d'escompte a été haussé de 1 p. c. : sur notre placé, s'il y a eu un peu plus de fermeté, les clients réguliers n'ont pas été surchargés, les emprunteurs de la spéculation ont eu seuls à supporter l'augmentation du taux d'intérêt.

Voici un résumé comparatif de l'état de situation des banques, comparé à celui de la fin du mois précédent :

	81 Juillet 1893	31 Août 1893
Capital versé	\$63,170,654	\$62,029,038
Réserves	26,031,245	26,062,576
Circulation	\$33,573,468	\$33,328,967
Dépôts de gouvernements	6,734,509	6,245,892
Dépôts publics remb. à demande	64,563,263	61,437,993
Dépôts publics remboursables après avis	106,458,471	105,015,710
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis	153,266	103,278
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis	2,616,681	2,718,117
Balances dues à d'autres banques au Canada	167,018	132,048
Balances dues à d'autres banques à l'étranger	124,796	169,273
Balances dues à d'autres banques en Angleterre	4,600,301	5,538,573
Au res. dett s.	327,591	250,002
Totaux, passif	\$219,319,527	\$214,919,947
	ACTIF.	
Espèces	\$6,597,642	\$7,706,937
Billets du Dominion	12,607,562	12,749,809
Dépôts en garantie de la circulation	1,827,267	1,818,448